

L'occupation du Kampuchéa par le Vietnam a continué d'être l'une des principales sources d'instabilité en Asie du Sud-Est. Le Canada a continué de souscrire à la position de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) qui réclame le retrait des troupes vietnamiennes, et il a continué d'appuyer les initiatives du prince Sihanouk pour parvenir à un règlement politique qui redonnerait au Kampuchéa son indépendance et sa souveraineté.

Le Canada a accueilli deux grands sommets durant la période à l'étude : le Deuxième sommet de la Francophonie, qui a réuni 41 dirigeants à Québec en septembre, et la Réunion des 49 chefs de gouvernement du Commonwealth à Vancouver en octobre. Ces deux réunions ont permis de faire avancer un certain nombre de dossiers internationaux clés, dont la remise de la dette, la coopération et la consultation accrues entre pays développés et en développement et la promotion des droits de la personne, tout particulièrement en ce qui a trait à l'opposition à l'apartheid. Le Sommet de la Francophonie a poursuivi sur la lancée du Sommet de Paris tenu un peu plus tôt et donné à la Francophonie des assises solides et durables, tout comme il a été un exemple de la relation de coopération nouvelle qui s'est établie entre le Québec et le gouvernement fédéral sur la scène internationale.

Le Canada est resté à l'avant-garde des efforts visant à renforcer l'Organisation des Nations Unies et ses organismes constitutifs en proposant des principes et des pratiques de comptabilité administrative et budgétaire plus sains. Petit à petit, sa politique, qui consiste à tenter de réformer de l'intérieur les organismes onusiens plutôt que de retirer son appui en guise de protestation à l'exemple de certains autres grands cotisants, a eu un impact positif sur le fonctionnement de certaines de ces institutions, mais non sur toutes.

L'économie mondiale a continué de progresser à un rythme modéré en 1987 dans la plupart des pays développés et en développement; toutefois, les différences régionales ont été marquées et les marchés ont donné des signes d'instabilité, comme l'a montré la brusque chute des cours en octobre. Le volume des échanges commerciaux a dépassé les prévisions, et le prix de bon nombre de produits non pétroliers s'est raffermi dans la deuxième partie de l'année. Les déséquilibres observés dans les grandes économies de marché ont continué de rétenir l'attention, particulièrement au Sommet de Venise en mai, où le Canada a fait valoir qu'il s'imposait d'améliorer la coordination au niveau macro-économique. Les problèmes d'endettement de plusieurs pays en développement — dont le Brésil qui, au début de l'année, a décidé de suspendre le remboursement des intérêts aux banques commerciales créancières — ont, eux aussi, été source de préoccupations.

Le Canada a participé à certains arrangements de rééchelonnement de la dette, et a été le chef de file d'initiatives destinées à réduire le fardeau de la dette des pays les plus pauvres de l'Afrique sub-saharienne en annulant les dettes contractées par ces pays au titre de l'Aide publique au développement (APD). Au cours de l'année écoulée, les mécanismes axés sur le marché ont pris de l'expansion, étant donné que l'URSS et la Chine ont libéralisé leur économie; en outre, les programmes d'ajustements structurels dans les pays en développement ont eux aussi privilégié le rôle du marché.

Enfin, le processus de libération des échanges s'est poursuivi dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round.

La signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis en octobre a représenté un important pas en avant dans la lutte contre le protectionnisme et le développement du commerce international. L'Accord, qui porte notamment sur le commerce des marchandises et des services et sur l'investissement, a été le fruit de négociations longues et intenses. L'accès aux marchés des deux pays sera dorénavant grandement facilité, les droits de douane seront éliminés sur une période de 10 ans et un mécanisme de règlement des différends sera mis en place. On estime que chaque grand secteur de l'économie canadienne retirera des avantages nets de l'Accord, et que ceux-ci seront répartis entre toutes les régions. L'Accord, qui est conforme aux obligations internationales du Canada et aux objectifs canadiens dans les domaines de la culture, de la politique sociale et de la souveraineté nationale, permettra à l'économie canadienne d'être davantage concurrentielle à l'échelle internationale et de connaître une croissance soutenue dans les années qui viennent.

En 1987, la performance de l'économie canadienne a été supérieure à la moyenne, le PIB réel s'accroissant de 3,9 %, le taux de chômage régressant de 8,9 % à 7,5 %, et l'inflation étant maintenue à 4,1 %. Les raisons de ce succès s'expliquent en partie par des tendances favorables en ce qui a trait au prix des produits de base, par une confiance accrue des investisseurs quant aux perspectives et aux politiques canadiennes et par la compétitivité des industries canadiennes.

En 1987, le Programme d'aide au développement du Canada et son administration ont fait l'objet d'un examen approfondi à l'interne et au Parlement, à la suite de quoi une nouvelle stratégie d'aide au développement a été annoncée dans le document *Partageons notre avenir*. La stratégie est venue confirmer l'engagement du gouvernement à développer le potentiel humain, à promouvoir le changement social et à améliorer les conditions de vie, et enfin à stimuler de façon soutenue la croissance économique et la productivité. Dans cette optique, le gouvernement a indiqué que l'aide publique au développement serait destinée encore plus qu'auparavant aux pays les plus pauvres, au développement des ressources humaines, aux femmes qui doivent participer de plus près à la planification et à la mise en oeuvre des programmes, aux ajustements structurels nécessaires pour améliorer la performance de l'économie, à la sécurité alimentaire, aux projets en harmonie avec l'environnement, et au développement de ressources énergétiques vitales. En outre, il sera tenu compte des politiques et pratiques du pays en question au chapitre des droits de la personne le moment venu de déterminer de son admissibilité à l'aide et le niveau de cette aide.

Le Canada s'est joint à d'autres nations pour trouver des moyens d'enrayer la propagation du SIDA, d'assurer la sécurité des voyageurs qui risquent d'être victimes d'actes de terrorisme international, et de stopper le trafic de stupéfiants qui prend de plus en plus d'ampleur. Le Canada a salué le rapport préparé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) et reconnu avec elle qu'il est important de lier les considérations environnementales et le processus décisionnel dans le